



Académie de Versailles

CAPA Hors-Classe Psy-EN du mercredi 5 juin 2019

Déclaration préalable du Sgen-CFDT

Il n'est pas dans les habitudes du Sgen-CFDT Versailles de parler en CAPA de la situation nationale et pourtant, cela s'impose aujourd'hui. La CAPA de ce jour se tient dans un contexte d'attaques sérieuses à l'encontre du service public. Le projet de loi de transformation de la Fonction Publique prévoit une dégradation des conditions de travail (recours accru aux contractuels, mise en œuvre d'un contrat de chantier d'une durée de six ans non renouvelable, fusion des CT et CHSCT et suppression de la compétence de la CAPA). Pour le Sgen-CFDT Versailles, il est impensable de s'attaquer au rôle des commissions paritaires, de supprimer leur rôle de vérifications et de propositions et ce, dans l'intérêt du service public et des collègues.

Nous constatons qu'il n'est à aucun moment question de la revalorisation de traitement des fonctionnaires et nous le déplorons à nouveau.

Mais revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui.

Nous souhaitons, tout d'abord, remercier les services du rectorat pour le travail effectué et l'envoi d'éléments de décryptage des documents relatifs au tableau d'avancement.

A terme, nous le savons, c'est le rendez-vous de carrière prévu pour toutes et tous les agents au cours de la 2^{ème} année du 9^{ème} échelon qui déterminera la vitesse d'avancement jusqu'à la hors-classe. Cela représente pour nous une avancée dans la mesure où les collègues sont et seront évalués au même stade de leur carrière, quelle que soit leur discipline, et que toutes et tous auront la perspective d'accéder à la hors-classe.

Cependant, nous dénonçons de nouveau la pérennité des avis renseignés par les directeurs.trices de CIO et les corps d'inspection. Nous demandons à pouvoir revenir d'une année à l'autre, sur des avis positionnés en 2018. En effet, comme l'an dernier, le Sgen-CFDT Versailles regrette que les critères d'appréciation n'aient pas été clairement définis et qu'il n'y ait eu aucune harmonisation de ces avis qui dépendaient de quotas et y dépendent toujours notamment pour les 13 collègues EDA qui n'ont pas pu bénéficier cette année encore des entretiens de carrière.

Alors que nous sommes tous d'accord pour dire que la mise en place du PPCR et la gestion du nouveau corps des Psy-EN n'a pas été facile, le Sgen-CFDT Versailles regrette également le

manque de communication auprès des collègues. Certains ont découvert depuis peu cet avis (notamment les quatre seuls avis « à consolider » dont deux venant du même CIO) donné l'an dernier sans savoir qu'ils auraient pu le contester et qu'il était consultable sur i-prof avant la CAPA mais qui depuis n'y est plus.

Le Sgen-CFDT, de façon générale, continue de dénoncer ces avis au mérite qui sont forcément relatifs.

Enfin, bien que ce ne soit pas l'objet de cette CAPA, nous tenons une fois encore à souligner l'inquiétude des personnels des CIO et de l'ONISEP sur l'évolution des services d'orientation. Le fait que les organisations syndicales ne soient éventuellement sollicitées qu'après la présentation du rapport Mons-Charvet en dit long sur la notion du dialogue social du ministère.

Marie-Ange Urbain,
Najat Zaïm,
élues Sgen-CFDT Versailles